

Appel à candidature 2025-2026

Résidences d'artistes Pôle Cirque et Handicap ZimZam-La Bourguette

Le Pôle Cirque et Handicap

L'association ZimZam développe depuis 2005 des activités de cirque en lien avec le handicap : ateliers, stages, séjours, spectacles, sensibilisations, formations, événements.

L'association La Bourguette, gestionnaire de 9 établissements spécialisés répartis sur la région PACA, accueillant des personnes de la petite enfance au grand âge souffrant d'autisme ou de polyhandicap, héberge depuis 2011 les activités de ZimZam sur ses terres.

Ensemble les associations ZimZam et la Bourguette ont émis le souhait de créer un lieu unique en France mêlant cirque et handicap.

En Avril 2018, un Chapiteau permanent auto-porté est implanté sur le site de l'IME La Bourguette, et concrétise ce beau projet : le **Pôle Cirque et Handicap**.

Ce Pôle est un lieu de pratique artistique, un lieu de diffusion, un lieu de formation et un lieu de création artistique.

L'**autisme**, ou plus généralement les troubles du spectre de l'**autisme** (TSA), est un trouble du neuro-développement humain caractérisé par des difficultés dans les interactions sociales et la communication, et des comportements et intérêts à caractère restreint, répétitif et stéréotypé.

Accueil en résidence d'artistes

Le Pôle Cirque et Handicap est la traduction d'une volonté commune des associations La Bourguette et ZimZam : une vision culturelle et artistique structurée, ambitieuse et partagée.

Le projet est ici synonyme d'ouverture à l'art, aux oeuvres, aux artistes, mais aussi de décroisement des publics, de rencontre et d'échange.

Le but est de faire du projet un vecteur d'intégration et de reconnaissance sociale des publics.

L'art et la culture tels qu'ils sont envisagés sur ce projet, doivent permettre de questionner et de renouveler les pratiques individuelles et collectives notamment dans l'univers du handicap.

Pour les artistes accueillis, l'objectif est de leur offrir un temps de création dans les meilleures conditions d'accueil techniques et humaines possibles. Leur donner la chance de s'immerger dans un projet et dans un lieu unique.

Les sensibiliser à l'intérêt du travail artistique avec des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants.



Plusieurs lieux d'accueil potentiels

Selon le projet, les besoins de la Compagnie et la disponibilité des lieux, les résidences peuvent être organisées sur le site du Pôle Cirque et Handicap à La Tour d'Aigues ou en dehors, en immersion dans un autre établissement de La Bourguette : FAM Les Capelières (13), Pôle Ressource Petite Enfance Le Petit Jardin (84), ESAT Le Grand Réal (84), FAM Valbonne (83). Les conditions d'accueil ci-dessous sont alors adaptées à chacun des lieux.

Le Pôle Cirque et Handicap, à La Tour d'Aigues (84) :

- un chapiteau auto-porté de 22m de diamètre
- un espace extérieur plat de 25 x 20 m pour implantation en extérieur
- du matériel de cirque, son et lumière professionnels
- présence d'un.e technicien.ne 1 à 2 jours
- 3 roulottes hébergements pour 15 places maximum
- une roulotte cuisine professionnelle
- une yourte « espace de vie »
- des toilettes et 2 douches
- 30 hectares forestiers et agricoles

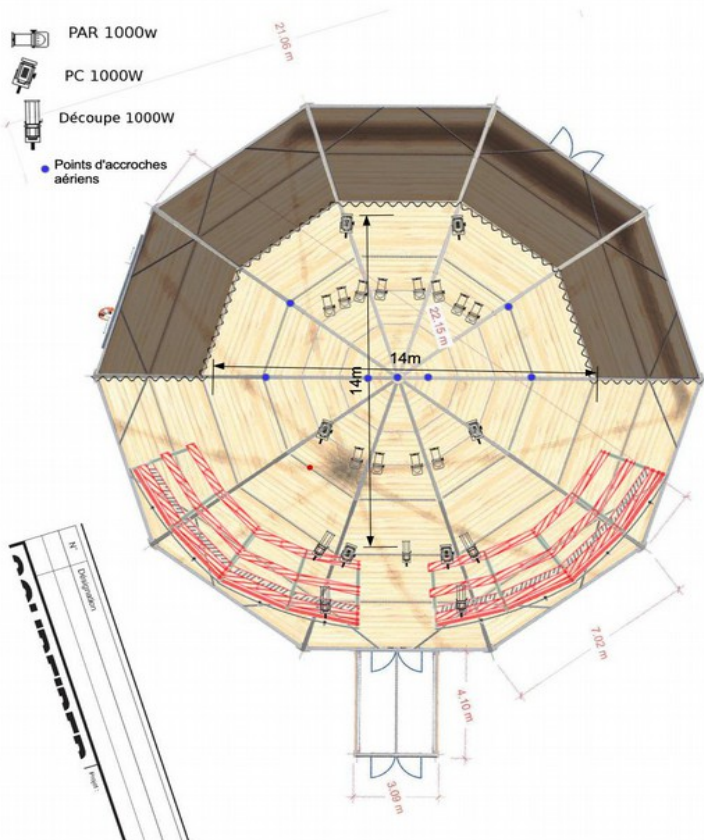


Le Chapiteau 22 mètres

Hauteur Coupole : 9m
Hauteur Murs d'entourage : 3.5m
Plateau 14m de diamètre
équipé de tapis de danse
Capacité public :
en semi circulaire : 200 places

Hébergement du Pôle cirque et Handicap

Roulottes hébergement sur le site du Pôle Cirque :
3 roulottes de 5 lits simples 200x80
pour une capacité totale de 15 pers.



ESAT et Foyers du Grand Réal à La Bastidonne (84):

L'ESAT du Grand Réal offre une structure professionnelle à 39 adultes avec autisme et leur permet d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

Les Foyers d'Hébergement Le Grand Réal proposent un domicile pour 32 personnes avec autisme et travailleurs de l'ESAT du Grand Réal.

- Divers espaces extérieurs exploitables comme lieu de création

Hébergement

Les artistes accueillis au Grand Réal sont logés dans les Roulottes hébergement du site du Pôle Cirque, à 8km :

3 roulottes de 5 lits simples 200x80 pour une capacité totale de 15 pers.



Ecole Notre Dame, à La Tour d'Aigues (84):

Ancienne école et collège situé en centre ville de La Tour d'Aigues, utilisé comme

- Diverses salles de 30 à plus de 100m²
- Gymnase de 218m², 6m de hauteur.
- Espace extérieurs goudronnés

Hébergement

Sur le site du Pôle Cirque, à 4km :

3 roulottes de 5 lits simples 200x80 pour une capacité totale de 15 pers.



FAM Les Capelières, à St Estève Janson (13):

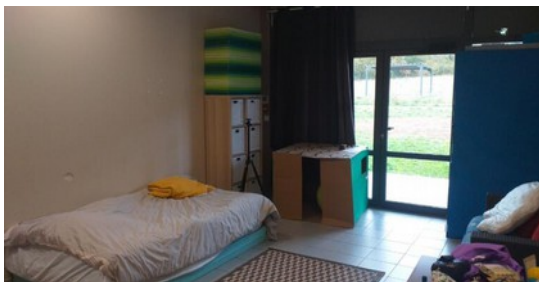
Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Capelières s'adresse à des adultes atteints du syndrome autistique ou plus généralement du trouble envahissant du développement.

- Salle d'atelier partagé de 25m²
- Yourte de 35m², 3m20 de hauteur
- Divers espaces extérieurs en herbe
- Douches et cuisine



Hébergement

Sur le site du FAM Les Capelières :
1 chambre avec 2 lits doubles.
pour une capacité d'accueil de 3 pers.



Pôle Ressource Petite Enfance, à Montfavet (84):

Lieu d'accueil petite enfance (jusqu'à 7ans), destiné à des enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), ou un polyhandicap (plusieurs handicaps associés) et des enfants sans handicap.

- Salles pour création de 15 à 40 m²
- Quelques espaces extérieurs
- Douches et cuisine

Hébergement

Sur le site du Pôle Ressource s :
1 chambre avec 2 lits simples 200x80
pour une capacité d'accueil de 2 pers.



ESAT et Foyers de Valbonne, à Cabasse (83):

l'Établissement de service d'aide par le travail (ESAT) de Valbonne accueille 12 travailleurs porteurs du trouble du spectre autistique et/ou de troubles psychiques. Les foyers hébergent 28 adultes.

- Diverses salles pour création, de 15 à 30m²
- Divers espaces extérieurs

Hébergement

Sur le site des foyers de Valbonne :
2 Chambres avec 4 lits simples 200x80
pour une capacité d'accueil de 4 pers.



Durée de la résidence

1 à 2 semaines en continu ou non, entre Décembre 2025 et juin 2026

Restauration

Les repas du midi sont livrés ou pris sur le site d'accueil ou défrayés.

Les repas du soir sont à la charge de la Compagnie. Cuisines à disposition de la Compagnie sur le lieu d'hébergement.



Médiation

Des temps d'échanges, inhérents au projet du Pôle Cirque et Handicap, sont organisés durant la résidence afin de permettre la rencontre entre le public de l'association La Bourguette, les accompagnants et les artistes accueillis.

Ces temps sont conçus et réfléchis en amont de la résidence, entre la chargée de médiation, l'intervenante cirque de ZimZam, les professionnels des établissements spécialisés et les artistes pour définir la forme de ce partage.

Exemples de médiations possibles :

Expérimentation artistique / atelier pédagogique / repas partagé / présentation d'étape de travail / moment convivial informel / visite de l'IME / autres ...

Apport Financier

Le Pôle Cirque et Handicap, en plus de la prise en charge de l'hébergement, la restauration et la mise à disposition des lieux et d'un.e technicien.ne, propose une bourse de résidence rémunérant en partie les temps de création et de médiation. Les frais de déplacement sont à la charge de la Cie.

Représentation

La convention de résidence prévoit que la Compagnie revienne présenter sa création terminée lors d'un des différents événements proposé au sein du Pôle Cirque et Handicap ou de la Bourguette:

- Festival « Fadoli's Circus »
- Biennale Internationale des Arts du Cirque
- Événements ponctuels « Détours de cirque »
- Festival « Watsu'live »
- Événements organisés par la Bourguette

Comment Candidater :

Merci de nous envoyer par mail:

- la fiche de renseignements ci-jointe
- le dossier artistique de création
- selon état d'avancement du projet, visuels et/ou extrait vidéo du projet
- un budget de résidence

Critères de sélection :

- Le projet déposé peut être un projet en fin de création ou en cours d'écriture
- La qualité artistique du projet
- L'intérêt pour les questionnements artistiques en lien avec la différence, le handicap

Une convention de résidence sera signée entre la compagnie choisie et ZimZam.

Calendrier prévisionnel :

Dépôt des dossiers au plus tard le **22 juin 2025 par mail** (ne rien envoyer par courrier).

Un Comité de sélection se tiendra au début du mois de juillet pour une décision rendue fin juillet.

Contact :

ZIMZAM

06 11 67 63 43 / 04 13 59 06 35

contact@zimzam.fr

www.zimzam.fr

Le Pôle Cirque et Handicap est soutenu par :

Le Programme Leader Europe - La DRAC PACA - La Région Sud - L'Agence Régionale de Santé PACA - Le Département du Vaucluse - La Fondation MMA - La Fondation GMF - La Fondation RTE - La Fondation Pellenc - La Fondation Groupe Up - la CEPAC

Partenaires culturels :

Archaos – Pôle national Cirque – Biennale Internationale des Arts du Cirque

Le Grand Ménage de Printemps – Festival des Arts de la Rue

Les Sons du Lub' – Festival de musiques actuelles

Watsu'sound – Festival Jeune Public

